



Sud-inter-cdaS

numéro 29 - mai 2014

Travail social: une disparition programmée ?

*Le projet de réforme territoriale s'accélère à l'heure où nous peinons à trouver de la cohérence et du sens dans les orientations de ce Département (harmonisation des règles de mobilité et de remplacement, équilibre des postes, organisation des services, respect des procédures et égalité de traitement pour les usagers...). Dans la nouvelle répartition des compétences, qui héritera du social dont personne ne veut ? En toile de fond, les métiers du social sont discrètement revus et corrigés pour nous imposer un projet global de transformation du travail social lié au désengagement de l'Etat. Plus que jamais, face à la casse des services publics et de ses métiers, SUD construira l'unité dans les prochaines actions, mais **notre force reste surtout la mobilisation des professionnels à ces rendez-vous !***

Assises du travail social: la désillusion

Le gouvernement a lancé des Etats généraux du travail social, suite à la conférence sur le « plan de lutte contre l'exclusion sociale ». Ils se dérouleront à l'automne 2014 et sont précédés d'assises territorialisées sur 8 inter-regions avec chacune leurs thématiques. Pour le Grand Ouest, rendez-vous était donné au Cinéville à Rennes le 17 avril.

Ces assises affichent pour ambition d'associer les acteurs de terrain mais la réalité est toute autre : quid de leur présence dans les différents lieux de réflexion quand les institutionnels sont surreprésentés ? Ces procédés nous rappellent que nous ne sommes pas là pour réfléchir mais pour exécuter. De même pour les organisations syndicales, non conviées au départ, et à qui les organisateurs ont consenti 5 mn chacune d'expression à la tribune (retrouver l'intervention de SUD Départementaux 35 et SUD Santé Sociaux 35 en page 2 de ce bulletin).

A l'image de ce qui a pu se produire aux assises de Marseille, SUD et la CGT ont lancé pour la Bretagne un appel aux organisations syndicales à les rejoindre pour dénoncer cette mascarade où il n'est pas permis aux travailleurs sociaux de terrain d'interroger le sens et l'orientation même de ces travaux. En signe de protestation, un rassemblement s'est tenu devant le Cinéville à l'appel de l'intersyndicale SUD-CGT, rejointe par le SNUCLIAS-FSU et FO 35.

Seule une mobilisation forte et unitaire de l'ensemble des professionnel-les permettra de se faire entendre.



Les Fédérations SUD Collectivités Territoriales et SUD Santé Sociaux appellent les professionnel-les du travail social, syndiqué-es non syndiqué-es, du public comme du privé, avec leurs organisations syndicales et les étudiant-es, à préparer une grande mobilisation nationale à l'occasion des Etats Généraux du Travail Social :

- Pour la reconnaissance du travail social
- Pour une reconnaissance professionnelle et des moyens pour exercer les missions.

Ensemble, construisons le travail social de demain !

SUD-Solidaires est signataire du **manifeste du travail social** disponible sur notre site <http://www.sud-departementaux35.org>



section Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex
téléphone : 02 99 02 39 82 télécopie : 02 99 02 39 91
mel : sud-departementaux@cg35.fr
permanence : Rennes-Beauregard - bâtiments modulaires - porte 32



Intervention de SUD aux Assises territoriales du travail social - 17 avril - Rennes

Nous voilà réunis dans ce cinéma pour parler du travail social. Si le choix du lieu est surprenant, l'objet de ces assises est lui attendu depuis longtemps par les acteurs de terrain, impatients de connaître les intentions des politiques dans la mise en œuvre de moyens permettant la prise en charge des publics en difficulté. Notre présence à cette avant-première est pour nous, organisation syndicale SUD, l'occasion d'exposer notre point de vue sur le travail social avant une sortie nationale à l'automne alors que notre participation en était jusqu'ici réduite au statut de spectateur condescendant.

Profitons donc de l'occasion pour planter notre décor

- D'abord, un secteur social fondé sur les valeurs de solidarité d'après-guerre, sur l'idée d'une société ouverte d'entraide entre individus refusant l'exclusion et la mise à l'écart et basé sur un principe de non-lucrativité de l'aide et sur les fondamentaux de l'égalité et de la fraternité républicaine.
- Un travail social qui a construit en 60 ans son œuvre par ses métiers, ses lois, ses missions, ses établissements et qui les a développés avec le financement et sous le contrôle de l'Etat.
- Un travail social menacé où le recours aux professionnels et l'investissement dans des équipements publics pour s'occuper des personnes en difficulté régresse.
- Un travail social qui n'est plus préservé de la marchandisation et peu à peu soumis à des logiques du chiffre, du résultat, de l'évaluation quantitative conduisant à une normalisation et une rationalisation de l'humain à l'encontre des valeurs humanistes.
- Un travail social qui prend une tournure dramatique quand, aujourd'hui, la crise et les politiques publiques d'austérité ne cessent de faire des victimes sur le plan social engendrant des besoins croissants en aide sociale.
- Un travail social qui doit lutter contre la tentation de repli sur soi, d'intolérance et de stigmatisation des personnes en difficulté jugées comme des assistés et profiteurs de l'aide sociale.
- Un travail social confronté au désengagement financier de l'Etat et des Départements qui contraignent désormais leurs dépenses sociales au préjudice des publics les plus vulnérables.

Mais il y a aussi ses acteurs:

- Des travailleurs sociaux, empreints d'un engagement fort et de convictions, qui sont enjoins de répondre avec moins de moyens et de mettre en œuvre des dispositifs sociaux de masse de plus en plus soumis aux logiques de gestion, de performance et de rentabilité.
- Des travailleurs sociaux qui observent impuissants la destruction organisée de leur outil de travail par des attaques portées à leurs qualifications et à leurs savoir-faire avec des conséquences lourdes sur les conditions de travail et les emplois tant dans le secteur associatif habilité que dans les collectivités territoriales.
- Des travailleurs sociaux dont on dit qu'il doivent «évoluer»

pour le bien des usagers, que l'on soumet à des pratiques de management du monde de l'entreprise tendant à individualiser le travail par des objectifs personnels et à introduire des démarches de qualité et des impératifs d'efficacité au détriment du travail d'équipe, du sens et du temps nécessaire à l'accompagnement social.

- Des travailleurs sociaux, ces "héros", à qui on demande de s'adapter aux choix politiques du "dépenser moins en exigeant plus" et qui résistent à l'instrumentalisation en affirmant des valeurs, des convictions et des principes pour un modèle social promoteur de droit et de lien social.

Et si on ajoute à cela un peu de suspense avec la réforme des collectivités et la fin des Départements annoncée pour 2021 et guidée à nouveau par l'obsession financière et les économies d'ampleur... On arrive à une bande annonce au cocktail détonant plus proche d'un film d'apocalypse comme Pompéi ou le naufrage du Titanic que d'une romance.

A moins que...

A moins que nous nous indignions ensemble de cette société libérale qui court après la compétitivité et la croissance et qui, au nom de l'obsession du coût, prône la réduction du service public, de la santé à l'aide sociale, engendrant encore plus d'inégalités.

A moins que les travailleurs sociaux reprennent la parole, refuse cette super production qu'on veut nous vendre et réclament de leur voix un autre scénario :

- Pour dénoncer l'abaissement du coût du travail et la déprofessionnalisation des métiers du secteur social qui dégradent chaque jour la qualité de l'accompagnement des personnes en souffrance.
- Pour réaffirmer la responsabilité de l'Etat et son obligation de garantir à chacun des droits sociaux basés sur la solidarité nationale et de répondre aux différents besoins de protection.
- Pour mettre au cœur des Etats généraux la question essentielle du financement des politiques sociales, car sans argent public il n'y a pas de travail social.
- Pour refuser avec détermination un travail social de l'austérité et au rabais, car ce n'est pas le travail social qui décline mais sa forme professionnelle qu'on asphyxie pour mieux la mettre aux ordres des politiques publiques.

Alors peut-être que l'on pourra transformer cette grosse production en un cinéma d'auteurs et d'acteurs de terrain, un long métrage réalisé sans trucage avec une happy end :

Celle d'un état social qui porterait cette ambition du mieux vivre ensemble et de solidarité par des engagements politiques forts et des moyens significatifs pour améliorer la qualité de vie des populations en difficulté.

Avec sur l'affiche un slogan choc :

Ce sont les politiques publiques qu'il faut repenser de façon urgente et non les pratiques professionnelles des travailleurs sociaux qui devraient s'adapter à la crise !

Silence, on tourne !

A vos heures perdues

Depuis 2011, SUD vous fait état des heures de travail perdues par les agents (ou gagnées par la collectivité...) recensées par la chronotique.

Qu'en est-il aujourd'hui ? A moyen constant, constat consternant constant !

En 2012 et de nouveau en 2013 ce sont plus de 25 000 heures qui ont été écartées dans les CDAS, soit l'équivalent de 17 ETP (1 de catégorie C, 5 de catégorie A et 11 de catégorie B) par an économisés sur le dos des agents et aux dépends des usagers.

Etonnamment ces indicateurs ne sont pas pris en compte dans le calcul des besoins : pas assez significatifs sans doute même si l'affolement des compteurs persiste...

Il est vrai que ce ne sont pas ces données qui parleront de l'intensification du travail en journée, des collègues qui ne sont plus remplacés systématiquement et sans délai (comme promis aux Etats généraux), du report de la charge de travail sur les autres...

Après on s'étonne des **résultats catastrophiques de l'enquête sur l'état de santé physique et morale des agents des CDAS...**

Comme nous l'avons fait pour les agents des collèges, SUD n'attendra pas les conclusions des travaux de la démarche QVT (qualité de vie au travail) pour saisir officiellement le CHS.

et a indiqué qu'il n'y aura plus à terme autant de contrôles, ce qui permettra un traitement plus rapide. SUD a suggéré une simplification de la saisie, un recensement des sources de blocage et l'élaboration d'un guide plus adapté.

Pour autant, SUD a fait remarquer qu'aujourd'hui le logiciel fait perdre beaucoup de temps et que sa complexité actuelle amène des agents à renoncer au remboursement de leurs frais de déplacement. Il est proposé que les agents concernés puissent contacter la DRH pour être accompagnés...

Ces problèmes (re)soulèvent la question de l'accès aux véhicules de service qui permettraient d'éviter l'utilisation d'un véhicule personnel. En effet, les agents sont contraints d'acheter un véhicule adapté pour l'utilisation professionnelle, doivent engager des dépenses sur leurs deniers personnels (vu les taux de remboursement...), et sans possibilité de covoiturage ou d'utiliser des transports en commun. Mme Abel (directrice générale adjointe du Pôle Ressources) précise que les CDAS sont prioritaires sur l'attribution de nouveaux véhicules et, selon leurs indicateurs, il y aurait peu de services où leur utilisation serait maximale.

SUD a demandé une nouvelle étude sur les besoins en véhicule de service, pour dénombrer les réservations non honorées.



A vos frais... de déplacement

A l'occasion d'une rencontre avec l'administration sur un travail autour du guide des frais de déplacement, SUD a fait remonter les difficultés de remboursement liées au nouveau logiciel de gestion et les délais longs d'indemnisation dus aux nombreux niveaux de validation et à la charge de travail des agents qui les traitent. La DRH a conscience de ces problèmes

A votre santé

A certains endroits heureusement, les soucis relevés trouvent des solutions efficaces dans le cadre d'un suivi en CHS : finies les moisissures au CDAS du Semnon, les blattes auront disparu dans la salle de restauration de l'agence de Vitré qui accueillera prochainement le CDAS.

Dans d'autres malheureusement, les problèmes resurgissent. Malgré les travaux de réfection des sols début 2013, plusieurs agents du CDAS de Thorigné ont vu réapparaître les symptômes ressentis suite à l'aménagement dans les nouveaux locaux en 2011 (irritations des yeux, toux, maux de tête). Ces constats sont plus qu'inquiétants. Certaines collègues ont travaillé fenêtres ouvertes tout l'hiver pour tenter de réduire les désagréments... tant pis pour la bronchite !

SUD a interpellé Mme Huon (présidente du CHSCT) pour qu'une nouvelle recherche des causes soit effectuée. En l'attente, **SUD préconise des solutions d'urgence** pour que les agents, et le public accueilli, ne soient plus dans des conditions altérant leur santé : par exemple une aération renforcée (si tant est que ce soit possible et efficace) sinon un **relogement immédiat**.

Dé-formation management

Sous l'égide du CNFPT, des formations management sont dispensées aux agents des collectivités et dernièrement à ceux du CG 35. Une des intervenantes se revendique thérapeute psycho-corporelle. L'utilisation d'approches psychologisantes, de concepts et de courants de pensée obscurs et non conventionnels s'apparentent beaucoup aux méthodes utilisées par les mouvements sectaires (et définies comme telles par la MIVILUDES *) avec l'utilisation d'outils pratiques comme : corps énergétique, éducation émotionnelle, harmonisation de son couple intérieur, et de concepts mélangés de type PNL, psycho-synthèse, psycho-humaniste, psycho- énergétique...

La conviction de la formatrice et l'adhésion de certains membres du groupe destinés à être manager interrogent sur la finalité et la dangerosité de ce type de formations. Pour rappel, le CNFPT est financé par 1 % de la masse salariale versée par les collectivités territoriales. Ce 1 % est du salaire différé. **Il est urgent que le CNFPT redevienne le service public de formation au service du statut et de la carrière des agents** et que cesse la dérive d'un CNFPT instrumentalisé par les employeurs pour imposer ces modes de management construits sur l'idéologie libérale et la manipulation des personnes.

*MIVILUDES : Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires

Réjoignez SUD !

- un syndicat agissant sans compromission et déterminé à faire entendre les préoccupations de tous les agents et respecter leurs conditions de travail.
 - porteur de propositions, construites avec les agents, auprès de l'employeur.
 - construisant un syndicalisme de transformation sociale en liant les actions syndicales de terrain et l'action globale dans la société.
 - engagé dans la défense, la reconquête et l'amélioration des services publics, instruments essentiels de la solidarité sociale et territoriale.



Mobilisation des psychologues

A l'appel de l'intersyndicale SUD, CGT, CFTC, 400 psychologues se sont réunis en Assemblée générale le 10 avril à la Bourse du Travail à Paris. FO et le SNP se sont ralliés à l'appel et étaient présent à la tribune.

Les prises de parole venue de la salle ont confirmé :

- l'urgence à se mobiliser contre la situation précaire des psychologues dans la Fonction Publique (+60% de contractuels aujourd'hui)
- l'absence de revalorisation salariale depuis + de 20 ans
- la remise en cause de l'autonomie professionnelle (illustrée récemment par le refus d'une Agence Régionale de Santé de financer une formation ne relevant pas des recommandations de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé).

C'est une mise à mal de la profession de psychologue à qui on veut faire croire qu'une « structuration » apporterait « visibilité » et « reconnaissance ». Depuis 2011, SUD dénonce ce miroir aux alouettes.

L'AG a décidé d'un nouvel appel à la grève avec manifestation nationale le jeudi 19 juin 2014 pour exiger :

- la **fin de la précarité** scandaleuse des psychologues par :
 - l'organisation des concours réglementaires prévus par les statuts,
 - l'application du dispositif de titularisation par concours réservés,
 - l'arrêt des recrutements sur emplois précaires.
- une **revalorisation salariale** en rapport avec le niveau de formation dans le cadre de la refonte complète des grilles indiciaires de la Fonction Publique et de l'augmentation du point d'indice.
- le **respect du statut et des fonctions des psychologues** tels qu'ils sont inscrits dans la réglementation, notamment :
 - l'autonomie professionnelle,
 - la nécessité de la fonction FIR (formation information recherche) pour la pratique de tout psychologue, titulaire comme contractuel.
- l'inscription de la **dimension psychologique** dans les missions du service public et l'accès direct au psychologue.

**Psychologues, mobilisez-vous
Le 19 juin, public/privé
Toutes et tous ensemble !**



information ou adhésion

à adresser sous enveloppe à : section Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex

je souhaite : avoir des renseignements sur Sud ☐ adhérer à Sud ☐

nom :

prénom :

service ou adresse :

téléphone :

mel :

date :

signature :